



COMMISSION DES JEUNES

Réunion du mercredi 13 octobre 2021

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 70 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

Présents : Alain Marcq, Raphaël Moll, Adrien Tourrettes, Gaël André

Absents excusés : Benoît Martinaud, Mickaël Fortunato

Catégories et coordonnées des membres de la Commission des jeunes du District :

U6/U7 et U8/U9 : Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

U10/U11 : Gaël André – 06.84.42.62.71

U12/U13 : Raphaël Moll – 06.09.71.08.51 & Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

U15 : Mickaël Fortunato – 06.72.89.92.67

U17 : Alain Marcq – 06.45.88.18.70

U6/U7

Rappels : les clubs sont tenus de participer aux plateaux sur lesquels ils ont été affectés. Tout changement souhaité doit être demandé le mercredi précédent au plus tard et avoir l'accord de la Commission.

Les feuilles de plateaux doivent être intégralement renseignées et être renvoyées au District au plus tard le lundi suivant le plateau.

Merci aux clubs de prévenir impérativement les clubs adverses ainsi que le District en cas d'absence sur un plateau.

Ajout d'une 3^{ème} équipe de Marcellus/Cocumont qui participera aux mêmes plateaux que les 2 autres équipes.

Le plateau G du 13/11 initialement prévu à Marmande se jouera à Marcellus/Cocumont avec les clubs de Marcellus/Cocumont (3), Saint-Sernin (1), Le Mas d'Agenais (2), Sainte-Bazelle (1), Casteljaloux (3) et Beaupuy (1). Le club de Marmande sera absent de ce plateau.

Feuilles de plateaux manquantes du plateau 1 du 09/10/21 :

Plateau A organisé par Agen RC

Plateau D organisé par le FCVL

U8/U9

Rappels : les clubs sont tenus de participer aux plateaux sur lesquels ils ont été affectés. Tout changement souhaité doit être demandé le mercredi précédent au plus tard et avoir l'accord de la Commission.

Les feuilles de plateaux doivent être intégralement renseignées et être renvoyées au District au plus tard le lundi suivant le plateau.

Merci aux clubs de prévenir impérativement les clubs adverses ainsi que le District en cas d'absence sur un plateau.

Ajout d'une 3^{ème} équipe de Gontaud qui participera aux mêmes plateaux que les 2 autres équipes.

Le plateau H du 13/11 prévu au Mas d'Agenais sera organisé par Tonneins avec Tonneins (2), Casteljaloux (2), Gontaud (3), Le Mas d'Agenais (3), USVP (3).

U10/U11

Rappels : les clubs sont tenus de participer aux plateaux sur lesquels ils ont été affectés. Tout changement souhaité doit être demandé le mercredi précédent au plus tard et avoir l'accord de la Commission.

Le nombre d'équipes engagées sur chaque plateau doit être respecté.

Les feuilles de plateaux doivent être intégralement renseignées, notamment les n° de licences des joueurs qui sont obligatoires ainsi que les scores des rencontres et doivent être renvoyées au District au plus tard le lundi suivant le plateau.

Feuilles de plateaux manquantes du plateau 3 du 09/10/21 :

Plateau 3 organisé par l'EBBE

Plateau 6 organisé par Passage FC

Plateau 8 organisé par Monflanquin/Villeréal

Plateau 4 du 09/10 organisé par FCPA :

Manque sur la feuille de plateau : nom, prénom arbitre et scores des matchs.

U12/U13

Rappels : Les feuilles de matchs doivent être renvoyées au District au plus tard le lundi suivant le match.

Les résultats doivent être saisis sur Footclubs le dimanche soir suivant la rencontre au plus tard.

Merci de veiller à bien remplir les feuilles de matchs notamment les noms, prénoms et n° de licences des joueurs, arbitres et éducateurs / dirigeants.

U13 Honneur

Le match n° 23902308 du 16/10 FCPA 1 / Confluent 1 du 16/10 est reporté au samedi 6 novembre.

U13 District

Poule B :

Match n° 23902583 du 02/10 Saint-Sernin / Cancon non joué : la Commission fixe le match au samedi 23 octobre.

Match n° 23902587 du 09/10 Caumont-Fourques 1 / Casseneuil 2 non joué : la Commission fixe le match au samedi 23 octobre.

Poule D :

Match n° 23902830 du 09/10 FCPA 4 / BAFC 4 non joué : merci aux 2 clubs de communiquer une date en semaine le plus rapidement possible.

U15

Rappel : Merci de bien penser à valider les FMI dès la fin du match et avant le dimanche soir au plus tard.

U15 District poule B :

Match n° 23904677 du 25/09 USVP-St Pardoux / Tonneins-Castelmoron non joué : la Commission demande aux 2 clubs se mettre d'accord sur une des 2 dates suivantes : samedi 30 octobre ou samedi 6 novembre. Merci de communiquer au District la date retenue.

U17

Rappel : Merci de bien penser à valider les FMI dès la fin du match et avant le dimanche soir au plus tard.

Les clubs suivants ne sont plus éligibles à la montée en Interdistricts (participation de joueurs U18 à au moins une rencontre de championnat) :

- Casteljaloux
- Tonneins/Castelmoron
- Val de Guyenne
- Marcellus/Bazeille

Classement d'accèsion à l'interdistrict au 13/10/21 :

| P. | Club | Joués | Points | BP | BC | GA |
|----|-------------------|-------|--------|----|----|----|
| 1 | FCVL | 2 | 6 | 5 | 2 | 3 |
| 2 | FCPA 2 | 2 | 3 | 3 | 1 | 2 |
| 3 | Gontaud | 1 | 3 | 3 | 1 | 2 |
| 4 | Mas/Caumont | 2 | 3 | 4 | 3 | 1 |
| 5 | Confluent Foot 47 | 1 | 3 | 2 | 1 | 1 |
| 6 | Boé-Agen FC 3 | 1 | 0 | 2 | 4 | -2 |
| 7 | Rives d'Olt 2 | 1 | 0 | 1 | 3 | -2 |
| 8 | Passage FC | 2 | 0 | 1 | 6 | -5 |

Infos générales

La Commission informe les clubs qu'il n'y aura pas d'application des sanctions financières prévues concernant les feuilles de matchs et de plateaux absentes ou incomplètes avant les vacances de Toussaint.

Veillez toutefois à bien renvoyer les feuilles de matchs et de plateaux au District chaque weekend.

Le Président
A. MARCQ